



LES P'TITES INFOS DU RELAIS

Le petit journal du Relais Petite Enfance
de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

SOMMAIRE

2 - EDITO

2 - ÇA C'EST DIT

La nature dans le quotidien des assistants maternels

3 - ZOOM SUR

Le fonctionnement du Relais Petite Enfance

4 - A VOS TOQUES

Mardi gras : quelques recettes qui changent des crêpes

4 - A VOS PINCEAUX

Pochette sensorielle

5/6 - POUR INFO

La charte nationale d'accueil du jeune enfant

7/8 - PROCHAINEMENT

Projets à venir



EDITO

Nous avons le plaisir de vous retrouver pour ce nouveau numéro du bulletin d'information du Relais Petite Enfance. Les mois de mars et avril seront riches en événements et en réflexion autour de la petite enfance.

Mars signe le retour de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, qui se tiendra du 15 au 22 mars sur la thématique « *Encore ! Jouer à l'infini* ». Durant cette semaine, le RPE aura le plaisir de vous proposer des activités sur l'ensemble du territoire et notamment à Etaples-sur-Mer, en partenariat avec la Maison de la Petite Enfance et la crèche « A l'abordage ».

En cette période pré-estivale, l'envie de sortir avec les enfants se fait de plus en plus présente. Le contact avec la nature est effectivement essentiel au développement des tout-petits. La nature fait d'ailleurs l'objet, à elle seule, d'un des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Cette charte, applicable à tous les professionnels de la petite enfance, met l'accent sur le respect des besoins de l'enfant, l'écoute des parents et la collaboration entre les différents acteurs de la petite enfance. Un zoom sur les principes 1 et 3 de cette charte vous est proposé en page 6.

Une fois n'est pas coutume, nous voulons profiter de ce nouveau numéro pour faire un rappel sur les missions et le fonctionnement du Relais Petite Enfance, service de proximité dédié aux familles et aux professionnels de l'accueil du jeune enfant.

Qui dit mars dit également mardi gras ! En page 4, nous vous proposons quelques recettes alternatives aux traditionnelles crêpes.

Annabelle Minet



ÇA C'EST DIT

La nature dans le quotidien des assistants maternels



« Nous faisons régulièrement des sorties, pas une semaine sans sortie. Au début de l'automne, lors de notre tour des remparts à Montreuil-sur-Mer, nous ramassons des châtaignes (ou des marrons ?), des feuilles et des bogues. Les enfants prennent les bogues dans leurs mains, sans se piquer, observent les pointes, touchent le blanc tout doux à l'intérieur, ouvrent des bogues fermées. Ils caressent la peau douce et lisse de la châtaigne.

Je dessine sur le chemin des formes à la craie (ramassée sur le chemin) : spirale, cœur, chapeau de sorcière, serpent. Les enfants déposent les châtaignes dessus. Chacun a sa forme. Cela prend un certain temps.

Nous répétons l'activité sur plusieurs sorties. Ils sont ravis. Des promeneurs les félicitent et leur ramassent aussi des châtaignes.

Au retour, les enfants sont calmes. Ils ont respiré le grand air, ils ont marché, chanté, ramassé des branches, vu des insectes, caressé la mousse, le lichen. Ensuite, nous utilisons tout cela pour des activités artistiques.

J'ai vu ce matin les premiers perce-neige, ça me donne des idées... »

Isabelle Le Sauter,
Assistante maternelle à Montreuil-sur-Mer





Le RPE c'est quoi, finalement ?

Beaucoup d'entre vous connaissent l'ensemble des membres de l'équipe du RPE : Annabelle, Florima, Marie, Christelle et Maïté.

Néanmoins, connaissez-vous l'ensemble des missions qui sont confiées au service ? Comment le RPE s'organise-t-il pour être au plus proche de vous et répondre à votre demande ?

Le RPE, basé à Ecuire, est un service de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois. Comme les autres services de la CA2BM, le RPE s'adresse à l'ensemble des habitants des 46 communes du territoire.

Le RPE est itinérant. En effet, pour répondre à l'ensemble de vos questions, il est présent pour des permanences physiques à Etaples-sur-Mer, Rang du fliers, Berck-sur-Mer et Ecuire. Vous pouvez aussi rencontrer les animatrices lors des temps d'animation sur 9 communes (Etaples-sur-Mer, Merlimont, Rang-du-Fliers, Ecuire, Berck-sur-Mer, Verton, St Josse, Lefaux et Wailly-Beaucamp).

Le RPE a 3 missions principales :

- Informer et accompagner les familles

Information sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs existant sur le territoire, mise en relation des parents et des professionnels et accompagnement des parents dans leur rôle de particulier employeur (évaluation des besoins de garde pour calculer la rémunération, aides financières mobilisables, informations légales sur l'organisation de l'accueil, déductions d'absences, méthode de calcul des congés payés, déclaration sur le site PAJEMPLOI, etc.).

- Informer et accompagner les professionnels

Le RPE doit offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels à travers notamment les temps proposés en soirée. Il accompagne à la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques à travers la mise en place de temps d'animation et l'accompagnement au départ en formation. Le RPE lutte également contre la sous activité des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier.

- Mission d'observation

Le RPE est reconnu comme un acteur central en termes d'accueil du jeune enfant sur le territoire. Il se situe au carrefour de l'offre et des besoins d'accueil des familles. Pour travailler cette mission et analyser au mieux les attentes des parents et faciliter la prise de décision, le RPE dispose d'un réseau partenarial riche et soudé.

Pour aller plus en détail sur le quotidien des animatrices, il est important de savoir que le temps de travail de chacune se décompose en plusieurs temps : lorsqu'une d'entre elle part en animation (à raison de 10 ateliers par semaine), elle part durant toute la matinée (temps de préparation de l'activité, temps de trajet, chargement/déchargement du camion, préparation et animation de l'atelier et nettoyage des jouets et des tapis). Les animatrices sont amenées aussi à se rendre en permanence physique (citée ci-dessus) à raison de 5 fois par semaine, à assurer les permanences téléphoniques à raison de 4 fois par semaine, aller à la rencontre des acteurs locaux pour la mise en place de projets partenariaux (diagnostic, analyse, évaluation, etc.).

Chaque animatrice a également un temps administratif indispensable pour travailler les futurs projets, assurer une veille juridique (connaissance de la politique petite enfance du territoire, droit du travail lié à la convention collective, etc.), mettre à jour l'activité du service sur un logiciel spécifique, concevoir les différents outils de communication (planning d'activité, bulletin d'information, etc.) et réfléchir aux prochaines activités en atelier et pour les box, etc.

Pour résumer : le quotidien d'une animatrice de RPE est bien fourni !

Maïté Turquin



LES PIKELETS

• Ingrédients :

- 150 g de farine
- 50 g de sucre
- 1 œuf
- 15 cl de lait
- 20 g de beurre
- 1 cuillère à café de bicarbonate de soude



• Préparation :

- Dans un saladier, mélangez la farine, le sucre, la levure et le bicarbonate de soude. Formez un puit.
- Battez légèrement l'œuf et ajoutez-le dans le puit. Mélangez le tout.
- Versez progressivement le lait tout en remuant jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse. Laissez reposer 30 min.
- Faites chauffer votre poêle et graissez-la avec un peu de beurre. Déposez-y des petits tas de pâte. Laissez-les dorer 1 à 2 min à feu doux et retournez-les avec une spatule pour cuire l'autre côté.

LES BAGHRIRS ou crêpes mille trous

• Ingrédients :

- 250 g de semoule extra fine
- 150 g de farine
- 1 cuillère à café de sucre
- 1 pincée de sel
- 650 g d'eau tiède
- 5 g de levure sèche de boulanger
- 14 g de levure chimique (soit 2 sachets)



• Préparation :

- Dans un cul de poule (sorte de saladier), versez la semoule, la farine, le sucre, le sel et la levure de boulanger.
- Ajoutez l'eau et mélangez bien avec un fouet pour obtenir une pâte homogène.
- Versez le tout dans un blender puis mixez à grande vitesse pendant 1 à 2 minutes.
- Ajoutez la levure chimique et mixez.
- Laissez reposer la pâte pendant environ 1 heure.
- Versez une louche de pâte au centre d'une crêpière et attendez une à deux minutes que les trous apparaissent. Laissez cuire jusqu'à ce que la pâte soit totalement cuite sans retourner les Baghrir.

A VOS PINCEAUX

Pochette sensorielle



• Matériel nécessaire :

- 1 (voire 2) pochettes plastique type zip
- Au choix : de l'eau / du savon liquide transparent / du shampoing transparent / du gel pour les cheveux / de l'huile.
- Tout ce que vous voulez mettre à l'intérieur : des pompons, des figurines, des paillettes, des graines, ...
- Du gros scotch



• Préparation :

1. Mettez le liquide dans votre pochette. Il faut en mettre une bonne quantité (environ 1/4 du sachet). *Petite astuce : si vous choisissez de mettre du savon, du shampoing ou du gel, ajoutez un peu d'eau.*
2. Mettez les petits objets souhaités dans la pochette. En fermant la pochette, n'oubliez pas d'enlever un maximum l'air présent à l'intérieur.
3. Pour les plus petits ou pour plus de sûreté, il est conseillé de mettre la pochette dans une autre pochette et de la scotcher par terre ou sur une table.

• Variante :

A la place d'une pochette plastique, utilisez une pochette de plastification et soudez la grâce à un fer à lisser.





Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 234-13 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

L'ensemble des professionnels de l'accueil du jeune enfant : garde d'enfant à domicile, assistant maternel, personnel de crèche, doivent intégrer à leur pratique professionnelle les principes posés par la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Cette charte de 10 principes donne un socle de valeurs commune à tous les professionnels, aussi bien en collectif, qu'en individuel.

En résumé, cette charte permet une culture professionnelle commune. Elle devient le cadre légal à respecter, c'est maintenant écrit dans la loi.

Comment la faire vivre au quotidien ?

En faisant l'objet d'échanges réguliers entre assistants maternels et parent et uniquement entre professionnels par exemple, avec les animateurs du Relais Petite Enfance.

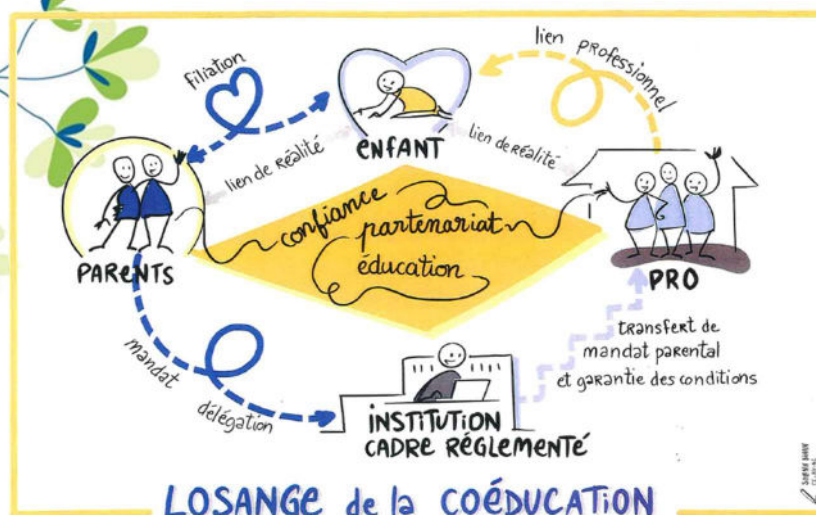
Par exemple :

- Le projet d'accueil expliqué par l'assistant maternel aux parents en recherche d'un mode d'accueil.
- L'affichage de la charte dans le lieu d'accueil et la transmission aux parents.
- En échanger lors des séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles entre professionnels et avec l'intervenant spécialisé.
- En échanger avec les puéricultrices du Département, lors du renouvellement d'agrément.

Ces derniers mois, la charte a été également évoquée lors des temps d'animation du RPE. Comme cela ne touche pas tous les professionnels, le service RPE souhaite élargir la portée de son action. Une réflexion sur la façon dont cette charte sera travaillée avec tous les professionnels est ainsi en cours.

Les principes seront évoqués dans les bulletins d'information du RPE tout au long de l'année afin également d'en informer les parents.

Les animatrices du RPE ont eu l'occasion de participer à 2 journées de réflexion sur cette charte. Lors de ces journées, financées par la CAF et animées par Coline Acepp, le losange de la co-éducation ci-après a été partagé. A notre tour de vous en faire part pour aborder le principe 1 et 3 en page suivante.



Principe 1 : Pour grandir sereinement j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

Principe 3 : Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

La co-éducation c'est le partage des responsabilités entre la famille et les autres éducateurs. L'éducation relève donc de la responsabilité de tous : « les éducateurs » de l'enfant.

Confiance, communication, partage, échange sont les maîtres mots. Tous ensemble pour le bien-être de l'enfant !

Pour ces principes 1 et 3, la communication avec les parents est essentielle, c'est donc pour cette raison qu'ils sont abordés ensemble.

L'assistant maternel s'engage à être dans une posture d'accueil, d'écoute, de bienveillance, de dialogue, de respect mutuel, de coopération et de considération.

Il est parfois nécessaire de travailler sur les représentations de chacun et de lever les freins éventuels. Une posture professionnelle de non jugement est indispensable. Il est primordial de prévoir des temps de disponibilité pour les échanges.

Les assistants maternels peuvent également se questionner sur l'accueil des parents employeurs lors du 1^{er} entretien notamment.

En lien avec ce principe, le service RPE incite les parents à venir découvrir un atelier d'éveil lors de la période de familiarisation de l'enfant chez son assistant maternel.

Tout est à questionner et requestionner ! Bonne réflexion à tous !

Nous évoquerons d'autres principes lors des prochains bulletins d'information.

Florima Ligniez

Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎ : 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉ : rpe@ca2bm.fr

Facebook : RPE de la CA2BM



Retrouvez les informations du RPE sur le site internet de la CA2BM en scannant ce QR Code ou en cliquant sur ce lien : [RPE](#)



Rédaction : Florima Ligniez, Maïté Turquin,
Marie Meurot, Annabelle Minet

PROCHAINEMENT

Fontaine Médicis

Une nouvelle rencontre intergénérationnelle à la résidence « La Fontaine Médicis » de Cucq est prévue le **lundi 3 mars de 10h15 à 11h15**.

Réunion d'information avec France Travail

Vous souhaitez des informations sur les modalités liées à l'**indemnisation chômage** des assistants maternels dans le cadre d'une fin de contrat ?

Le Relais Petite Enfance de la CA2BM et les RPE voisins (communauté de communes des 7 vallées, communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois) vous invitent à une réunion d'information organisée en partenariat avec France Travail le **mardi 22 avril de 19h00 à 20h30 à l'espace Raymond Lavogez à Ecuire**s (1 rue du bras d'or)

Réunions en soirée :

A Ecuire

- Soirée « bien-être » le **mercredi 12 mars de 19h30 à 20h30** à la salle des associations, rue de la mairie.
- Sonothérapie le **mardi 25 mars de 19h à 20h30** à la salle des associations, rue de la mairie.

A Wailly-Beaucamp :

- « Café des Ass'Mat' » avec Monsieur Da Silva le **lundi 3 mars de 19h à 21h** à la maison des associations.

Et à Merlimont :

- Soirée bien être le **mercredi 23 avril de 19h30 à 20h30** à la salle du Cyber point, rue auguste biblocq.

Fête du Printemps

Réservez votre matinée du **jeudi 10 avril** pour la traditionnelle fête du printemps du RPE. Des informations précises sur l'organisation de ce temps fort vous seront communiquées prochainement.

Horaires d'accueil du Relais Petite Enfance

	Accueil Téléphonique	Accueil physique - avec ou sans rendez-vous			
		Ecuïres (Relais Petite Enfance)	Etaples (à partir du 02/01/2025) (MIAS, 14 rue de la Pierre Trouée)	Rang-du- Fliers (Mairie)	Berck (Cottage des Dunes)
Lundi	9h-12h30	9h-12h	14h-16h30	14h-16h30	
Mardi	12h30-16h30	12h30-14h	14h-16h30 (sur rdv)		14h-16h30 (sur rdv)
Mercredi	13h30-16h30	14h-16h30			
Jeudi	9h-12h30	14h-16h30 16h30-18h (sur rdv)	14h-16h30		
Samedi		1 ^{er} samedi du mois (sur rdv) 9h30-12h			

Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance 2025 ayant pour thème « *Encore ! Jouer à l'infini* », différentes activités sont organisées sur le territoire.



A Berck-sur-mer : (renseignements et inscriptions au 03.21.89.27.37)

- **Mardi 18 mars**, de 19h à 21h : Conférence sur « Le rôle du jeu dans le développement de l'enfant » au Kursaal
- **Vendredi 21 mars**, de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h : Fête du Printemps au Kursaal

A Etaples-sur-mer : (places limitées, les modalités d'inscriptions vous seront communiquées prochainement)

- **Lundi 17 mars**, de 9h30 à 11h30 : atelier lecture à la salle de la Pyramide / **en partenariat avec le RPE**
- **Mardi 18 mars**, de 9h30 à 11h : atelier patouille au clos saint Victor
- **Mercredi 19 mars**, de 9h30 à 10h15 OU de 10h45 à 11h30 : atelier éveil musical à l'école municipale de musique, boulevard Lefebvre
- **Jeudi 20 mars**, de 9h30 à 11h30, balade à corniche, rendez-vous en baie de canche / **en partenariat avec le RPE**
- **Vendredi 21 mars**, de 9h30 à 11h30, atelier cuisine au centre social CAF, route de Boulogne

Le Relais Petite Enfance proposera également des temps de rencontre sur d'autres communes du territoire le mardi 18 et mercredi 19 mars. Le détail de cette programmation vous sera communiqué très prochainement.

Resté connecté pour ne rien rater !

Maité Turquin

Lieux des temps d'animation du Relais Petite Enfance

	Adresses des lieux d'animation	Adresses des réunions en soirées
ECUIRES	Salle René Gest, rue de la Mairie	Salle des associations ou Salle Nord, rue de la mairie
ETAPLES-SUR-MER	Salle de la Pyramide, étage – rue de la Pierre Trouée	<u>APP</u> : Maison des entreprises, Blvd Edouard Lévêque
VERTON	Salle de motricité de l'école – Rue Bertrand Akar	
RANG DU FLIERS	Salle Edith Piaf – Rue du Bois des Sapins	
MERLIMONT	Salle Albert Guilbert – Place de la Gare	<u>Soirée bien-être</u> : Salle du cyber point, rue Auguste Bibloq
WAILLY BEAUCAMP	Animations et APP : Maison des associations – Rue des Bocquets.	
BERCK-SUR-MER	Espace Marianne – Rue des Gognards	Maison de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de la parentalité et de l'accès au droit – Rond-point Cottage des dunes
LEFAUX	Salle polyvalente, Chemin de la Motte	
ST JOSSE	Salle Carpentier, 3 chemin du Petit Capelle	
MEDIATHEQUES	<u>Berck-sur-Mer</u> : 50, rue Gabriel Péri <u>Rang du fliers</u> : 90, rue de l'Eglise <u>Conchil le Temple</u> : 61, rue de la Mairie <u>Attin</u> : 10, rue de l'Eglise	